

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	10
• présents	6
• votants	9
• absents	4
• exclus	

Date de convocation :

17 novembre 2022

Date d'affichage :

17 novembre 2022

Objet

N° 35/2022

Décision modificative n°1
budget eau 2022

De la commune de DROISY

Séance du 21 novembre 2022 à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. FORESTIER Jean-Paul

Étaient présents :

Jean-Paul FORESTIER, Régis RACINEUX, Carole LAFFIN, Thibault VICTOR, Nicolas FORESTIER, Olivier BALDI.

Excusé(e)(s) : **VICTOR Émilie, BERNARDI Jérémy, REY Pierre-Alain, CHATANAY Cyril**

Pouvoir(s) donné(s) : **Pierre-Alain REY à Nicolas FORESTIER, Jérémy BERNARDI à Régis RACINEUX, Cyril CHATANAY à Carole LAFFIN**

Secrétaire de séance :

M. VICTOR Thibault

Sur proposition de M. le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

décide à l'unanimité d'apporter les modifications au budget eau 2022 comme suit:

Section Investissement-Dépenses

Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections

article 28258: *Autres* +21.00 euros**Section Investissement-Recettes**

Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections

article 28158: *Autres* +21.00 euros**Section fonctionnement-Recettes**

Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections

article 7811: *Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles* +21.00 euros

Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Reçu en préfecture le 22/11/2022

Publié le

SLO

ID : 074-217401074-20221121-35_2022-DE

Section fonctionnement-Dépenses

Chapitre 042 *Opérations d'ordre de transfert entre sections*
article 6811: *Dotations aux amortissements sur immobilisations*
incorporelles et corporelles +21.00 euros

AINSI FAIT ET DELIBERE à l'unanimité, les jours, mois et an que
dessus

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance:



Fait à DROISY, le 22 novembre 2022.

Le Maire



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le : 22/11/2022

Et de sa publication le : 22/11/2022 .

Extrait conforme au registre des
délibérations

Fait à Droisy le : 22/11/2022

Le maire,
Jean-Paul FORESTIER

Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Reçu en préfecture le 22/11/2022

Publié le

ID : 074-217401074-20221121-35_2022-DE

SLO
DM 2022

74107

Commune de DROISY - BUDGET EAU M 2022

Code INSEE

Service

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'Administration

DECISION MODIFICATIVE N ° 1

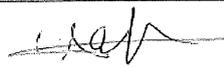
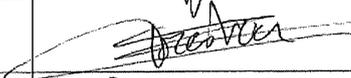
Nombre de membres en exercice	10
Nombre de membres présents	6
Nombre de suffrages exprimés	9
VOTES : Contre	0
pour	9
Date de convocation	17/11/2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le vingt et un, le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de M. Jean-Paul FORESTIER, Président.

Objet : Décision modificative n ° 1 budget eau 2022

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 28258 : Autres		21.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre entre section		21.00 €
D 6811 : Dotations aux amortissements su		21.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section		21.00 €
R 28158 : Autres		21.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section		21.00 €
R 7811 : Reprises amort immo corporelles		21.00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre entre section		21.00 €

Signataires :

NOM, prénom	Fonction	Excusé/représenté	Signature
Jean-Paul FORESTIER	Maire		
Régis RACINEUX	1 ^{er} adjoint		
Jérémy BERNARDI	Conseiller municipal	Pouvoir à M. Régis RACINEUX	
Émille VICTOR	Conseillère municipale	Excusée	
Cyril CHATANAY	Conseiller municipal	Pouvoir à Mme Carole LAFFIN	
Carole LAFFIN	Conseillère municipale		
Pierre-Alain REY	Conseiller municipal	Pouvoir à M. Nicolas FORESTIER	
Thibault VICTOR	Conseiller municipal		
Nicolas FORESTIER	Conseiller municipal		
Olivier BALDI	Conseiller municipal		

Certifié exécutoire par M. Jean-Paul FORESTIER, compte tenu de la transmission en préfecture le 22/11/2022.

Envoyé en préfecture le 22/11/2022
Reçu en préfecture le 22/11/2022
Publié le 22/11/2022 et de la publication le 22/11/2022
ID : 074-217401074-20221121-35_2022-DE

A Droisy, le 21/11/2022.

ont signé les membres présents pour
extrait conforme

Le Président

